
**Les défis de l'avenir,
le capital humain et
l'Union pour la Méditerranée**

Chekib Nouira

Mai 2008



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares think tanks français à se positionner au coeur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 978-2-86592-334-2

ISSN : 1954-3514

© Tous droits réservés, Ifri, 2008

IFRI
27 RUE DE LA PROCESSION
75740 PARIS CEDEX 15 - FRANCE
TÉL. : 33 (0)1 40 61 60 00
Email: ifri@ifri.org

EUR-IFRI
22-28 AVENUE D'AUDERGHEM
1040 - BRUXELLES, BELGIQUE
TÉL. : 00 + (32) 2 238 51 10
Email: info.bruxelles@ifri.org

SITE INTERNET : www.ifri.org

Programme Maghreb

Le programme Maghreb a pour vocation de mieux appréhender la complexité de la relation entre la France et le Maghreb et d'apprécier les évolutions de ces pays : Maroc, Tunisie, Algérie, Libye. Il devrait permettre le débat et accompagner la politique de la France dans cette région, considérée comme son aire d'influence.

Mis en place en 2007 et s'inscrivant dans le prolongement des travaux réalisés antérieurement, il s'articule autour de quatre axes :

- **Observation et analyse des dynamiques internes**, avec un accent mis sur les modes de transition politiques et les relations intermaghrébines ;
- **Compréhension des enjeux économiques**, notamment au travers des questions énergétiques, des investissements étrangers, de l'après-textile ;
- **Le Maghreb dans les relations internationales**, avec un axe spécifique dédié aux relations avec la France et au rôle des États-Unis ;
- **Les liens entretenus par les Français d'origine maghrébine** avec leur région d'origine.

L'auteur

Chekib Nouria, diplômé de l'Université George Washington (Washington, DC) et de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris), a été administrateur-directeur général de la Banque de développement économique de Tunisie (BDET), directeur général-adjoint de l'Union tunisienne de Banques à Paris, président-directeur général du groupe UNITEC-FHA et de la Banque internationale arabe de Tunis. Il est aujourd'hui président de la Compagnie générale des salines de Tunisie (COTUSAL), président de l'Institut arabe des chefs d'entreprises et président d'honneur de la Chambre tuniso-italienne de Commerce et d'Industrie.

Introduction

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) dispose d'un riche patrimoine historique, culturel et religieux. Elle est dotée de ressources humaines, naturelles et financières, d'une importante biodiversité et d'infrastructures développées.

Le niveau d'extrême pauvreté dans la région est très faible et, en général, les indicateurs de développement humain sont assez bons, du fait de transferts publics importants complétés par les envois d'argent des travailleurs à l'étranger et les traditions largement observées de responsabilité familiale et sociale au sein de la population.

Selon la Banque mondiale, les jeunes de 12 à 24 ans y connaissent un taux de chômage parmi les plus élevés du monde. Après être parvenus à offrir une instruction de base à la grande majorité de la population en âge scolaire, les systèmes éducatifs doivent s'attaquer à d'autres problèmes sectoriels.

Plusieurs plans ont été mis en place avec de nouvelles orientations concernant :

- l'élaboration de programmes de réforme
- la réforme de l'enseignement post-élémentaire (enseignement secondaire et supérieur, formation professionnelle)
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux
- la généralisation d'un enseignement obligatoire de qualité
- l'implication du secteur privé dans les programmes de formation
- l'encouragement des programmes de formation en alternance.

L'exemple de la Tunisie

La Tunisie est l'un des pays de la région ayant le plus avancé sur la voie des réformes du système éducatif.

Le XI^e plan sera celui de l'intégration effective dans la sphère économique mondiale et de l'appropriation du savoir par toutes les parties, ce qui garantira l'établissement des fondements de la société de l'information et de l'économie du savoir avant la fin de la prochaine décennie.

Le moment s'avère opportun pour relever les défis futurs, compte tenu des choix et des orientations tracés pour 2005 à 2009 par le programme présidentiel, qui vise notamment l'accélération du développement dans toutes ses dimensions politiques, sociales et économiques à travers l'institution de l'économie nouvelle, l'encouragement de l'initiative, le renforcement de l'emploi et la relance du secteur privé et des créations d'entreprises dans un cadre de promotion de la qualité de vie et du bien-être de tous les Tunisiens.

Au plan qualitatif, le XI^e plan a pour objectif d'accroître le revenu par habitant et de réduire d'un point le taux de chômage. Il se propose également de moderniser les systèmes d'éducation et de formation. Le premier chantier du XI^e plan consistera à créer le maximum d'emplois.

L'ensemble de ces initiatives politiques, économiques et culturelles lancées dans les années 1990 – qu'il s'agisse du processus de Barcelone, du dialogue 5+5, de la politique européenne de voisinage (PEV), de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) ou encore de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME) – ne sont pas parvenues à remédier aux déséquilibres persistants qui affectent les pays de la rive sud.

Développer le capital humain afin de réussir l'Union pour la Méditerranée

Soutenir une politique de recherche et de développement

Les expériences de travail des équipes de recherche et développement Nord-Sud sont essentielles.

L'ouverture des frontières ne suffit pas. Pour qu'elle soit profitable à tous, il faut qu'elle s'accompagne de transferts de technologies et de capitaux humains et financiers rendant possibles de véritables échanges, un marché porteur et une croissance partagée. Pour être utile, l'ouverture des pays émergents doit s'accompagner d'une profonde intégration.

Il nous faut construire des centres d'excellence pour l'enseignement et la recherche en créant des institutions et des universités spécialisées autour de la Méditerranée.

La solution de la coopération renforcée sur des domaines où l'Union européenne (UE) n'a pas de compétences spécifiques semble la plus adaptée.

Les retraités des pays européens souhaitant s'installer dans les pays du Sud pourrait constituer une source importante de transferts de savoir-faire. La simplification des modalités d'obtention des visas pour les pays de la rive sud serait une première étape.

L'Union pour la Méditerranée repose sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets concrets dans le cadre d'un partenariat égalitaire entre les États et d'une association des représentants de la société civile. Pour cela, il faut adapter les législations afin de faciliter le placement et la mobilité dans les pays méditerranéens. La création de mécanismes adéquats permettra d'assurer une mobilité plus importante des personnes, tout en tenant compte des préoccupations des différents pays relatives à l'immigration clandestine et aux équilibres sociaux afférents.

Canaliser l'épargne des immigrants pour financer le développement de leur pays d'origine semble impératif. Ces derniers pour-

ront alors bénéficier de la richesse créée par leurs ressortissants, seront encouragés à maintenir leurs efforts de formation des ressources humaines même vouées à l'émigration mais aussi à améliorer leur capacité à créer des emplois et à répondre aux besoins de demandeurs d'emploi non couverts par les mécanismes de placement.

La formation, l'employabilité et l'amélioration des compétences

La mobilité des compétences et leur mise à disposition des entreprises locales passent par des actions communes d'harmonisation de la formation initiale – qu'elle soit dispensée par le système éducatif général (y compris l'université) ou professionnel. De même, l'amélioration de l'employabilité doit être recherchée, et ce, grâce à la contribution du secteur privé. Parmi ces actions figurent :

- la certification des diplômes universitaires : la mise en œuvre de cette proposition passe en dernier lieu, faute de pouvoir adopter le système européen dans la totalité des pays, par l'instauration d'un système de certification ;
- la création d'un ERASMUS méditerranéen entre les universités de la région, grâce à la création de réseaux pilotes dans les secteurs prioritaires ;
- la mise en réseau des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en intégrant le secteur privé des deux rives ;
- l'orientation des formations vers la professionnalisation, tant au niveau des licences que des masters ou même des doctorats, afin de rapprocher les universités du monde des entreprises.

Un des objectifs principaux est de faire entrer les pays concernés dans l'économie immatérielle, fondée essentiellement sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans une société reposant sur l'économie du savoir, il est essentiel que les étudiants, les enseignants et les administrateurs des établissements scolaires et universitaires soient dotés des moyens nécessaires pour promouvoir l'innovation.

Les pays de la région MENA investissent considérablement dans l'éducation : les dépenses publiques consacrées à ce secteur représentent en moyenne 5 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui est supérieur à la moyenne de la plupart des autres régions du monde.

Le chômage¹ affecte de plus en plus les individus ayant un niveau d'éducation supérieur. Cela est principalement dû à l'augmentation rapide de leur nombre qui a presque doublé en 10 ans.

Le chômage n'épargne aucune catégorie de diplômés : il reste un problème important pour les nouveaux diplômés des universités, notamment chez ceux appartenant aux filières du secteur tertiaire, et affecte d'une façon plus particulière les techniciens supérieurs et les détenteurs d'une maîtrise, dont le taux de chômage avoisine les 50 %.

Pour une mobilité "win-win"

La croissance démographique du Sud et le vieillissement de la population du Nord sont les termes de l'équation démographique de la Méditerranée pour les prochaines années. Les Nations unies estiment qu'en 2050, les deux rives méditerranéennes abriteront chacune une population équivalente à 400 millions d'habitants. Cependant, la situation des pays du Sud est contrastée, selon qu'ils ont ou non achevé leur transition démographique.

La convergence économique entre les rives nord et sud est loin d'être réalisée en dépit des efforts du partenariat euro-méditerranéen. Alors que les pays méditerranéens exportent 50 % de leur production vers l'UE et comptent dans le total de leurs importations 45 % de produits européens, le processus de Barcelone n'est pas encore parvenu à instaurer une zone de libre-échange capable d'assurer une prospérité partagée. Si la conclusion d'accords d'association a contribué à dynamiser le dialogue économique et commercial Nord-Sud, la faiblesse persistante des échanges entre les pays du Sud demeure préoccupante.

Il faut partir d'un constat lucide et simple : aujourd'hui, les pays méditerranéens bénéficient d'une faible attractivité et ne paraissent guère en mesure de déclencher l'enthousiasme des investisseurs européens.

Le PIB total des cinq pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie et Libye) représente 262 milliards de dollars (Md\$). Celui des cinq pays du Nord qui leur font face (France, Italie, Espagne, Portugal et Malte) est de l'ordre de 5 625 Md\$, soit environ vingt fois plus². En termes de population cependant, l'écart est bien moindre – de l'ordre de 1 à 2 – puisque les cinq pays du Sud comptent 82 millions d'habitants et les cinq pays du Nord,

¹ Banque mondiale, *World Development Indicators* 2008, Washington DC, Banque mondiale, 2007.

² Banque mondiale, *World Development Indicators Database*, 11 avril 2008, disponible sur <www.worldbank.org>.

175 millions³. Le PIB par habitant serait de 550 dollars (\$) en Mauritanie, de 2 071 \$ en Tunisie, de 5 029 \$ en Libye contre 20 000 \$ à 25 000 \$ au Nord. Mesuré en dollars et en parité de pouvoir d'achat, le revenu par habitant s'échelonne en 2001 de 1 990 \$ en Mauritanie à 3 600 \$ au Maroc, 6 090 \$ en Algérie, 6 390 \$ en Tunisie et 7 570 \$ en Libye, à comparer à une moyenne de 20 632 \$ pour les cinq pays du Nord (22 500 \$ hors Malte).

Sur le plan économique, la période écoulée a été caractérisée par une libéralisation plus poussée, une intégration plus marquée dans l'économie mondiale et une compétitivité plus soutenue. De grands pas ont été accomplis sur le chemin de l'institution d'une zone de libre-échange avec l'UE, de la réforme du régime de change et de la libéralisation des importations, ainsi que dans plusieurs autres domaines.

Des progrès importants sont donc possibles dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne.

L'influence des migrations sur le développement global est considérable pour l'UE, parce qu'il s'agit de combler les manques sur le marché de l'emploi et d'augmenter le nombre d'actifs.

Avec un chômage toujours élevé dans les pays de la rive sud, les migrations constituent une opportunité d'absorber l'excès de main-d'oeuvre. Néanmoins, les questions de cohésion sociale et de migration illégale en Europe empêchent de les y accepter comme une compensation de la faible croissance de la main-d'oeuvre.

Le marché du travail dans le Bassin méditerranéen : des tendances démographiques contrastées

La situation démographique en Méditerranée varie considérablement. La population dans l'UE vieillit. Les naissances (7,3 millions par an) ne compensent plus les décès (8,1 millions par an). De plus, entre 1990 et 2003, le taux de croissance démographique moyen s'établissait à 0,3 % pour l'UE, contre 2,4 % pour les pays du Sud, et les projections⁴ montrent que ceux-ci baisseront respectivement à 0 % et 1,7 % sur la période 2003-2015.

Les pays du Nord ont une population relativement plus âgée alors que celle des pays de la rive sud est jeune. Les moins de 15 ans y représentent 35 % à 40 %. La proportion de la population en

³ Banque mondiale, *World Development Indicators* 2008, Washington DC, Banque mondiale, 2007.

⁴ Banque mondiale, *World Development Report 2005. A Better Investment Climate for Everyone*, Washington, DC, Banque mondiale, 2004.

âge de travailler va donc croître plus rapidement que la population totale. La demande d'emploi va augmenter ainsi que le potentiel migratoire. En conséquence, chercher et trouver un emploi à l'extérieur de l'économie domestique est devenu une caractéristique structurelle de beaucoup de pays de la région sud.

Parallèlement, les pays de l'UE, confrontés au vieillissement démographique, sont réticents à reconnaître la nécessité de programmes de gestion de l'immigration légale pour répondre aux besoins futurs de leurs marchés du travail.

D'une migration contrôlée vers une migration négociée

Pour passer à une migration négociée, il faut :

- réduire significativement le niveau de migration illégale, le trafic d'individus et le nombre de morts dues aux traversées périlleuses de la mer et des frontières
- continuer à moderniser et à accroître l'efficacité de l'administration et de la justice
- renforcer la coopération judiciaire, y compris sur les questions des frontières internationales.

Pour parvenir à une politique de migration gagnante et juste, certains défis doivent être relevés. La nouvelle politique doit répondre aux préoccupations de l'UE concernant la lutte contre les migrations illégales sur la base d'accords bilatéraux et de la politique de voisinage européenne.

Les succès des pays asiatiques dans l'établissement d'une division négociée du travail et l'importance qu'ils ont su donner aux actions de recherche et développement doivent faire figure d'exemple.

Ceci ne peut être que le début de nouvelles sources de croissance pour les pays impliqués dans ce projet. L'Union pour la Méditerranée pourrait ainsi favoriser l'émergence de grands projets à forte valeur ajoutée et de très haute technologie, qui viendraient compléter le tissu économique existant dont le cœur est fait des petites et moyennes entreprises (PME).

Ainsi, nous pourrions connaître autour du *Mare Nostrum* une période de croissance à long terme gagnante pour les deux rives.

Pour cela, il faudrait éviter les erreurs commises lors du processus de Barcelone, où les quinze pays de l'UE se sont retrouvés pour décider de ce que les pays du Sud devaient faire.

Asseyons-nous tous, cette fois, autour de la table pour décider de notre avenir commun, et écoutons la société civile et les entreprises .

Quant à l'intégration maghrébine, beaucoup sont de plus en plus convaincus que les hommes politiques et les hauts fonctionnaires, qui n'ont pas réussi à la réaliser par le passé, ne pourront pas la faire aujourd'hui.

L'intégration maghrébine se fera en effet par les entreprises, dès lors que les secteurs privés se développeront, pour peu qu'on les laisse travailler, qu'on leur donne de la visibilité et, pourquoi pas, qu'on les encourage.

Alors le Maghreb se construira sur les meilleures fondations qui soient : les intérêts communs.